

B-Namur: Works for complete or part construction and civil engineering work**OJ S 96/2013 18/05/2013****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: SA Société wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Sowaer

E-mail: info@sowaer.be

Telephone: +32 81328950

Fax: +32 81313504

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401816**Additional information can be obtained from:**

Official name: SA Société wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Sowaer

For the attention of: Direction technique

E-mail: fbr@sowaer.be

Telephone: +32 81328954

Fax: +32 81313504

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: SA Société wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Sowaer

E-mail: info@sowaer.be

Telephone: +32 81328950

Fax: +32 81313504

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: SA Société wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Sowaer
E-mail: info@sowaer.be
Telephone: +32 81328950
Fax: +32 81313504

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Other: Activités aéroportuaires

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mise en oeuvre des zones d'activité économique autour de l'aéroport de Liège (travaux de viabilisation) - Zones Nord - Zone A.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'objet du marché porte sur la création de voiries et d'infrastructures, en ce compris les démolitions et terrassements, afin de mettre en Oeuvre des zones d'activité économique autour de l'aéroport de Liège (zones Nord - zone A, anciennement zone Fret Nord I - environ 28 ha à viabiliser). L'objet du marché est divisé en tranches. L'ensemble des tranches constitue un marché unique et non des marchés distincts, contrairement à l'article 9 de l'AR du 26/09/1996.

II.1.6. CPV code(s)

45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 45110000 Building demolition and wrecking work and earthmoving work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Voir métré récapitulatif.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Voir cahier spécial des charges.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Voir cahier spécial des charges.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17 de l'arrêté royal du 08 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. Le pouvoir adjudicateur vérifie, via l'application Digiflow, si le soumissionnaire est en règle avec ses obligations relatives au paiement des impôts et taxes. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés. Ces conditions sont valables pour les candidats belges. Les candidats d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents. Les documents sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français sont accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir adjudicateur. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait qu'avant la conclusion du marché, le pouvoir adjudicateur peut l'inviter à produire les documents suivants : _ une attestation récente du greffe du tribunal de commerce ou, pour le soumissionnaire étranger, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance, dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans une situation visée à l'article 17, 1° et 2°, de l'A.R du 08.01.96 (faillite, concordat judiciaire, liquidation ou situation analogue) ; _ un extrait récent du casier judiciaire ou, pour le soumissionnaire étranger, un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance, dont il résulte que le soumissionnaire ne se trouve pas dans une situation visée à

l'article 17, 3°, de l'A.R du 08.01.96 (condamnation par un jugement définitif pour un délit affectant sa moralité professionnelle) ;_ une attestation récente délivrée par l'administration des Contributions directes ou, pour le soumissionnaire étranger, par l'autorité compétente du pays où le soumissionnaire est établi, dont il résulte qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des impôts ;_ une attestation récente délivrée par l'administration de la T.V.A ou, pour le soumissionnaire étranger, par l'autorité compétente du pays où le soumissionnaire est établi, dont il résulte qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de la T.V.A ;Le caractère récent des documents susvisés est établi dans la mesure où ces derniers datent de moins de 6 mois par rapport à la date ultime de dépôt des offres. L'attention des soumissionnaires est également attirée sur le fait que l'existence de dettes sociales (au sens de la législation sur les marchés publics et au sens des dispositions de la législation sur l'enregistrement relatives à la responsabilité solidaire en matière sociale) et/ou fiscales constitue une cause d'exclusion du marché.Conformément à la loi organisant l'agrément des entrepreneurs des travaux, le soumissionnaire fournit la preuve que son agrément est valable pour les travaux correspondants ou supérieurs aux catégories et classes suivantes :- catégorie : C- classe : 8 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre remise par le soumissionnairePour les travaux spécifiques à la distribution et à l'adduction d'eau, le soumissionnaire fournit la preuve que son agrément est valable pour les travaux correspondants ou supérieurs aux catégories et classes suivantes :- catégorie ou sous-catégorie : catégorie C, sous-catégorie C2- classe : 5 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre remise par le soumissionnaireS'il est étranger, il doit apporter la preuve qu'il satisfait aux mêmes conditions que celles de ces agréments.En cas de société momentanée, les attestations sont à fournir pour tous les associés.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire devra joindre l'engagement d'une caisse de cautionnement d'un organisme agréé ou d'un organisme bancaire d'octroyer à l'entreprise candidate le cautionnement que celle-ci devra déposer si le marché lui est attribué ou encore tout document probant démontrant la capacité du candidat à constituer le cautionnement sur fond propre.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire veille à fournir avec son offre :la liste des travaux similaires (minimum 2 références) à ceux faisant l'objet du présent marché (NB : les travaux similaires s'entendent comme portant à la fois sur l'exécution de terrassements, de voiries et d'égouttage) exécutés au cours des cinq dernières années dont le montant est de minimum 1.000.000 EUR HTVA, cette liste étant appuyée de certificats de bonne exécution. Ces certificats indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente ;

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

SOWAER/TR/LG/266/2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2013/S 51-083270](#) of 13.3.2013

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 14.6.2013 - 17:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.7.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 12.7.2013 - 11:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière avec le prix total le plus bas portant sur toutes les tranches. Une visite des lieux est obligatoire. Le soumissionnaire prend rendez-vous auprès de la Direction Technique de la SOWAER (081/32.89.54). La visite a lieu sur rendez-vous le 19/06/2013 à 9 heures. Le lieu de rendez-vous est fixé à l'aéroport de Liège, Bâtiment 50 à 4460 Grâce-Hollogne. Le jour de la visite, il est obligatoire de se munir de sa carte d'identité. Le nombre de personnes admis à la visite est limité à deux (2) personnes par soumissionnaire. Dans la zone airside, le nombre de personnes admis à la visite est limité à une (1) personne par soumissionnaire. Il est demandé aux soumissionnaires d'adresser les éventuelles questions au pouvoir adjudicateur préalablement à la visite des lieux. Les réponses seront communiquées lors de la visite des lieux ou envoyées aux soumissionnaires au plus tard trois jours ouvrables après celle-ci.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.5.2013